

La France face aux nouveaux enjeux de sa souveraineté économique

*« Tout gouvernement, comme tout stratège, a deux manières d'aborder l'action.
L'action ouverte connue par tout le monde et que tout le monde peut apprécier.
L'action secrète faite d'action clandestine.
Tout stratège comme tout gouvernement se doit de pratiquer les deux méthodes,
mais la deuxième voie est plus sûre et est indispensable à tout ce qui est décisif. »*
Sun Tzu

Sommaire

Introduction

La France et l'oncle Sam : des dés pipés dès l'après-guerre ?

Économie d'après-guerre, plan Marshall et Europe : les dessous d'un geste d'apparence désintéressé

Échec partiel d'une souveraineté initiée par De Gaulle entre 1958 et 1966

La désindustrialisation à la française

Objectif 2030 : licornes, cloud de confiance, et autres projets schizophréniques

La France et les (nouvelles) routes de la soie : l'utopie d'un confort accessible à/de tous sans concession

La Chine, cet éternel atelier du monde

Un géo positionnement à pas de velours

L'arroseur arrosé

La France et Bruxelles : le paradoxe de la souveraineté économique européenne

L'illusion d'une souveraineté nationale totale au XXIe siècle ?

« France is back »

Conclusion

Introduction

La France et l'oncle Sam : des dés pipés dès l'après-guerre ?

Depuis fort longtemps, les Etats-Unis dessinent leur histoire autour d'une conviction profonde, celle d'incarner une expérience unique et universelle, appelée à servir de modèle à l'humanité et, un jour à la guider. « *Nous avons en notre pouvoir de recommencer le monde* » affirmait John Paine, l'un des pères fondateurs des Etats-Unis dès 1776 dans *Common Sense*. L'occasion leur en est donnée en Europe notamment à l'issue des deux guerres.

Économie d'après-guerre, plan Marshall et Europe : les dessous d'un geste d'apparence désintéressé

C'était il y a plus de soixante-dix ans. George Marshall, ex-général devenu homme d'État, jetait les bases d'un vaste plan de reconstruction de l'Europe après deux guerres mondiales dévastatrices. En France, 18% du capital immobilier est touché et près de 140 000 établissements industriels sont détruits. De nombreuses infrastructures stratégiques sont endommagées volontairement : 4 000 ponts fluviaux, 750 ponts routiers, 115 gares et plus de 22 000 km de chemin de fer¹. Ce programme de rétablissement européen, plus connu sous le nom de « plan Marshall », a ouvert la voie à une ambitieuse politique étrangère américaine. Ce seront donc près de 13 milliards de dollars alloués à l'Europe entre 1947 et 1951. En prenant en compte l'inflation du dollar depuis 1947, la somme correspond² à environ 145 milliards de dollars.

Pendant une dizaine d'années, la France fut donc un pays assisté financièrement par les Etats-Unis. Ces derniers y trouvaient leur compte dans la partie qu'ils jouaient contre l'URSS, tandis que la France « *s'engageait dans la voie de l'assistance, contrainte pour des raisons de survie économique et politique à courte et à moyen terme* »³. Mais cette aide a également orienté profondément la France vers l'ouest : les échanges commerciaux avec les Etats-Unis ont été largement favorisés, les dollars Marshall ont essentiellement servi à acheter des marchandises à l'Amérique « *parce que les Etats-Unis possédaient une part immense des biens utiles à la France et à l'Europe et qu'en conséquence ne se posait pas la question de les acheter ailleurs* »⁴. Déjà, les Etats-Unis imposaient leurs règles sur le marché mondial et la France n'a pu effectuer autant d'achats *off-shore* (c'est-à-dire hors des Etats-Unis) qu'elle l'aurait souhaité, le choix des fournisseurs se limitant « *aux firmes américaines ou aux pays et produits agréés par les Etats-Unis* »⁵.

« *Le plan Marshall fut moins un geste purement désintéressé qu'un acte suprêmement intelligent* », déclara Robert Marjolin, secrétaire général de l'Organisation Européenne de Coopération Économique (OECE) de 1948 à 1955. En effet, le plan Marshall a conforté le principe de libre échange international, même si le libre-échange n'était pas son premier objectif. Il permettait aussi de conserver à l'économie américaine un accès aux potentielles ressources européennes. En outre, Michael Hougan, historien spécialiste de la diplomatie américaine, rappelle que les Etats-Unis se présentent comme « *un modèle universel, né de la*

¹ « Relever la France dans les après-guerres : reconstruction ou réaménagement ? » par Bertrand Vayssière, dans *guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/4

² En 2017, selon le Monde.

³ « L'aide américaine à la France après la deuxième guerre mondiale », Gérard Bossuat, 1986

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

Loi au siècle des Lumières. (...) Le plan Marshall était une partie d'un grand projet destiné à remodeler l'ancien monde à l'image du nouveau⁶ ». Angela Merkel, chancelière allemande, soutient ce point de vue en 2017 : « bien sûr, ce n'était pas une approche altruiste (...). Les pays européens devaient se construire comme associés et partenaires commerciaux des Etats-Unis ».

Parallèlement, les Etats-Unis véhiculent leur influence culturelle via un vecteur puissant : le cinéma. Dès 1944, les salles obscures réouvrent à la concurrence internationale. Entre 1944 et 1946, 94 films français sont portés à l'affiche contre 49 films américains. « *Cependant, ce résultat n'est pas représentatif de la diffusion effective puisque la programmation de salles d'exclusivités propose à 71% des films américains⁷ ». Malgré les accords Blum-Byres⁸, les Français préfèrent largement les films américains et pour cause : tandis que les films français remémorent les souffrances de la guerre, le cinéma de l'oncle Sam redonne du rêve et de l'espoir aux spectateurs. Le cocktail « *action, adventure, humor, love interest and special effects* » séduit et le « *happy end* » devenant caractéristique des films d'outre-Atlantique. Roosevelt comprit dès 1942 l'importance de ce vecteur d'influence et de mobilisation psychologique. Wim Wenders, réalisateur, producteur et scénariste allemand, avoue avec fascination en 1997⁹ : « *Trouverait-on à travers le monde le rêve de l'Amérique sans le cinéma ? Aucun autre pays dans le monde ne s'est ainsi tant vendu, et n'a répandu ses images, l'image qu'il a de soi, avec une telle force, dans tous les pays* ».*

Échec partiel d'une souveraineté initiée par De Gaulle entre 1958 et 1966

La France commença à entretenir des relations tumultueuses avec ce dernier avec l'arrivée au pouvoir de De Gaulle. Résistante sur bien des points au dessein de son oncle, désireuse de s'émanciper de l'OTAN, soucieuse de se doter de l'arme atomique ! L'ingénue France agace. Sa hardiesse l'amène à se forger une Ve République dont le premier titre de sa constitution s'intitule « *de la souveraineté* » et fait de son président le garant de l'indépendance nationale (article 5). Le général De Gaulle explique : « *nous ne pouvons pas avoir une politique indépendante et une défense indépendante si nous n'avons pas une économie indépendante et des finances saines. C'est la condition sine qua non de l'indépendance nationale¹⁰ ». Pour le général, les mots ont un sens, en particulier celui de « *souveraineté* ». Sa formulation diplomatique en est « *la nation aux mains libres* ». Bref, De Gaulle veut que la France fasse ce qu'elle a décidé, refuse qu'elle se confonde, refuse l'inféodation à une alliance et l'intégration au sein de cette alliance¹¹.*

Dans ce souci légitime de souveraineté économique et d'indépendance nationale, la France des « *trente glorieuses* » avait bâti un ensemble administré, cohérent, favorisant les grands projets industriels et spatiaux, l'indépendance énergétique et l'autonomie atomique militaire. La « *solution française* » est une politique énergétique volontariste d'une France dynamique fière de se distinguer de sa famille Europe. Elle veut faire du nucléaire civil la clef de voute de

⁶ « [Aux origines du plan Marshall](#) », Gérard Bossuat, p.292, Persée, 1999.

⁷ « L'hégémonie du cinéma américain en Europe et le rôle des accords Blum-Byres », infoguerre, 19 décembre 2011

⁸ Ces accords sont destinés à préserver le cinéma français en imposant quatre semaines par trimestre à la diffusion de cinéma français exclusivement et prévoit un diffusion de films français à hauteur de 50% durant les autres semaines.

⁹ Idem.

¹⁰ Alain Peyrefitte, *C'était De Gaulle*, Tome 1, Editions de Fallois/Fayard, 1994, p. 530

¹¹ « Le général de Gaulle et la souveraineté nucléaire », Maurice Vaisse, dans *Résistance et dissuasion* (2018), p.203 à 207

son indépendance énergétique et du nucléaire militaire la garante de son indépendance vis-à-vis de l'OTAN. La fragilité de la souveraineté, jamais acquise et définitive, nourrit l'effort national dans tous les domaines, en particulier dans le domaine économique. « *Le souci constant de l'innovation, celui de développer des filières nationales, en articulant effort de recherche et de production industrielle, bref, le contrôle de ce que l'on nomme désormais « chaîne de production » sont manifestes dans plusieurs domaines, et [les entreprises nationalisées servent de bras armé à cette politique](#)*¹² ».

Le général De Gaulle a façonné une économie forte sur base de protectionnisme, voyant poindre l'hégémonie nord-américaine. Dans le cadre du développement d'une informatique européenne et afin d'assurer l'autonomie de la France dans les techniques de l'information, un plan gouvernemental français a été lancé en 1966 par le Général de Gaulle, appelé « *Plan Calcul* ». Ce plan faisait suite à l'« *affaire Bull* » : société française spécialisée dans l'informatique professionnelle fondée en 1930 et second constructeur mondial d'informatique, Bull est affaiblie au début des années 60 par IBM, multinationale américaine, sur le marché de l'informatique. En 1964, Bull s'effondre en bourse et General Electric, conglomérat américain, en prend le contrôle. Aussi, ne souhaitant pas laisser l'informatique en des mains américaines uniquement, la France promeut le développement de sa propre industrie informatique. Le plan Calcul comportait un volet composants, visant à accélérer le développement de l'industrie française des circuits intégrés ; un autre était celui de la formation à l'informatique, à la fois par le biais de l'Éducation nationale et par des organismes publics et privés.

Le plan calcul s'inscrivait donc dans une stratégie d'indépendance nationale afin de contrer, déjà, le monopole américain sur le marché de l'informatique. Cependant, en raison de multiples facteurs (prix de revient trop élevé, projet européen infructueux, tractations internes préjudiciables) l'aventure française se termina au milieu des années 70 avec le rachat de la compagnie internationale de l'informatique par Honeywell Bull... société américaine.

L'ironie est d'autant plus cruelle si l'on considère le fait que la France hébergeait un ingénieur et un chercheur de talent, Louis Pouzin, qui est à l'origine d'un réseau précurseur d'internet. Aussi internet aurait pu être français, si les décideurs politiques y avaient trouvé la moindre once d'intérêt.

Maurice Allègre, délégué à l'informatique du Plan Calcul de De Gaulle, écrivait au courrier des lecteurs du Monde en 1999 : « *Louis Pouzin, polytechnicien et chercheur de très grand talent, (était à l'époque) venu proposer un projet de réseau maillé d'ordinateurs basé sur quelque chose de totalement nouveau : la communication de paquets* ». « *Très vite, les recherches ont connu un plein succès, au point que j'ai déployé de grands efforts pour faire adopter le projet par la direction générale des télécommunications comme base pour le futur réseau de transmissions de données* », poursuit-il. « *Mais je me suis heurté à un mur (...). Nous aurions pu être parmi les pionniers du monde Internet (...) Nous n'en sommes que des utilisateurs, fort distants des lieux où s'élabore le futur* ».

Le monde économique français n'a pas pris au sérieux le travail de ses ingénieurs en informatique et internet est désormais le monopole des Américains.

¹² <https://www.charles-de-gaulle.org/blog/2021/09/13/quelques-reflexions-sur-la-souverainete-selon-de-gaulle-par-arnaud-teyssier-et-frederic-fogacci/>

La désindustrialisation à la française

« Réindustrialiser la France, c'est l'un des axes majeurs du plan de relance. On part de loin, [la France est le pays de l'Union européenne qui s'est le plus désindustrialisé depuis les années 70](#)¹³ ».

La désindustrialisation est un phénomène mondial. La France ne fait pas exception à cette tendance. Dès 1965, la crise du textile français par exemple est évoquée sur les plateaux télévisés : « depuis quelques mois, le textile est en crise. Réductions d'horaires, fermeture d'ateliers, d'usines même. De mois en mois, on espère la relance ». Le textile fait alors vivre plus de 500 000 personnes en France. La récession de 1974 n'a fait qu'accentuer ce problème ; « sur un fond de baisse relative des consommations de textile des ménages, la pénétration massive de produits venant de l'étranger est venue réduire les possibilités de productions¹⁴ ». En 2018, l'industrie textile ne représentait plus que 2% de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en France¹⁵. La France importe désormais massivement vêtements et chaussures dont la moitié provient d'Asie et un tiers d'Europe. Seules les productions d'articles de luxe (ex : maroquinerie) ou de textiles à forte valeur ajoutée (ex : textiles techniques aéronautiques ou automobiles) perdurent.

Mais aucun secteur n'est épargné : industrie agro-alimentaire, industrie minière, production d'hydrocarbures, etc. La désindustrialisation de la France fait figure d'exception par son atonie. « La désindustrialisation, qui peut être définie comme la réduction du nombre d'emplois dans le secteur industriel d'un pays, est une plaie béante du corps économique français depuis 40 ans. La France est aujourd'hui un des pays les plus désindustrialisés de l'OCDE¹⁶ ».

Ce phénomène économique propre à l'ingénue est dénommé « désindustrialisation à la française » et prend naissance dès les années 60/70. Elle commence dans les secteurs en crise, peu compétitifs et déjà en difficultés avant le premier choc pétrolier tels que le textile mentionné supra, ou la construction navale, la sidérurgie et les charbonnages. Ce mouvement se poursuit dans les années 80 ; déjà, entre 1979 et 1984, la chute de l'industrie française est la plus brutale d'Europe¹⁷. Les rapports faisant état des dépendances de la France ne font pas de cadeau à l'ingénue : « dans le domaine industriel et énergétique, la faiblesse ou le déclin de nos ressources minières place la France dans une situation de dépendance assez voisine dans sa composition de celle de l'ensemble des pays développés¹⁸ ».

« Depuis 1980, les branches industrielles ont perdu plus de la moitié de leurs effectifs, soit 2,2 millions d'emplois¹⁹ ». Il est vrai que dans l'imaginaire de l'ingénue, l'industrie pâtit d'une bien sombre image ; la faute peut être au programme de l'éducation nationale et à ce fameux livre de Zola, *Germinal*, l'ingénue associe ce secteur à la poussière, la saleté, le froid, la suie, au labeur, à la précarité et aux cancers et autres réjouissances auxquelles les nouvelles générations n'aspirent pas.

¹³ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-bulle-economique/la-desindustrialisation-a-la-francaise-8496335#Echobox=1598795802>

¹⁴ Micheline Vincent, « [Vingt ans de textile-habillement](#) », Persée, 1981.

¹⁵ « L'industrie textile en France : une production mondialisée, sauf pour les produits de luxe et les textiles techniques », Bruno Labaye, INSEE, n°1714, octobre 2018.

¹⁶ Source : France Stratégie.

¹⁷ Collectif, 1974-1984. « Une Décennie de désindustrialisation : Actes des premières journées d'histoire industrielle. Mulhouse-Belfort ». 11-12 octobre 2007, Picard, 12 avril 2021.

¹⁸ Christiane Rolon, « Les importations de matières premières », dans Economie et statistique, année 1981, n°138, pp.81-92.

¹⁹ Source : France Stratégie.

En outre, l'industrie a souvent fait l'objet de vives critiques, bien plus acerbes depuis les effets ressentis du réchauffement climatique :

- Émissions de CO₂ ;
- Poussières chargées en métaux lourds ;
- Pollution des eaux ;
- Perte de biodiversité ;
- Bruits ;
- Vibrations ;
- Odeurs
- Altération visuelle des paysages ...

Comme beaucoup de nations sous pression politique, diplomatique et sociétale, la France se met au vert. Énergies vertes, green tech, green washing ... tout est vert ! à l'instar des murs végétalisés des nouveaux Mac Donald's. Malheureusement, les technologies qualifiées de « vertes » ne le sont pas tant que ça. Mais ça, le monde bienpensant hexagonal ne veut pas le savoir puisque la France a fermé ses mines et qu'il affiche une mémoire sélective. Aussi, avec ses partenaires européens, il a été décidé qu'à partir de 2035, les voitures neuves seront exclusivement électriques.

Or, si l'on considère le cycle de vie d'une voiture électrique (l'extraction de ses matières premières, raffinage, logistique nécessaire à leur transport, assemblage), cette dernière pourra générer plus des trois quarts des émissions carbone d'une voiture carburant au pétrole. Et plus les capacités des voitures électriques vont croître, plus l'énergie nécessaire à leur fabrication sera conséquente. Conclusion de John Petersen, vice-président et directeur financier chez ePower Systems : « *Les véhicules électriques peuvent être techniquement possibles, mais leur production ne sera jamais soutenable d'un point de vue environnementale* ».

Dans le domaine des ressources minérales, la France peine à se souvenir que ses terres en regorgent, comme nous le prouve le rapport établi par le BRGM en 2015.

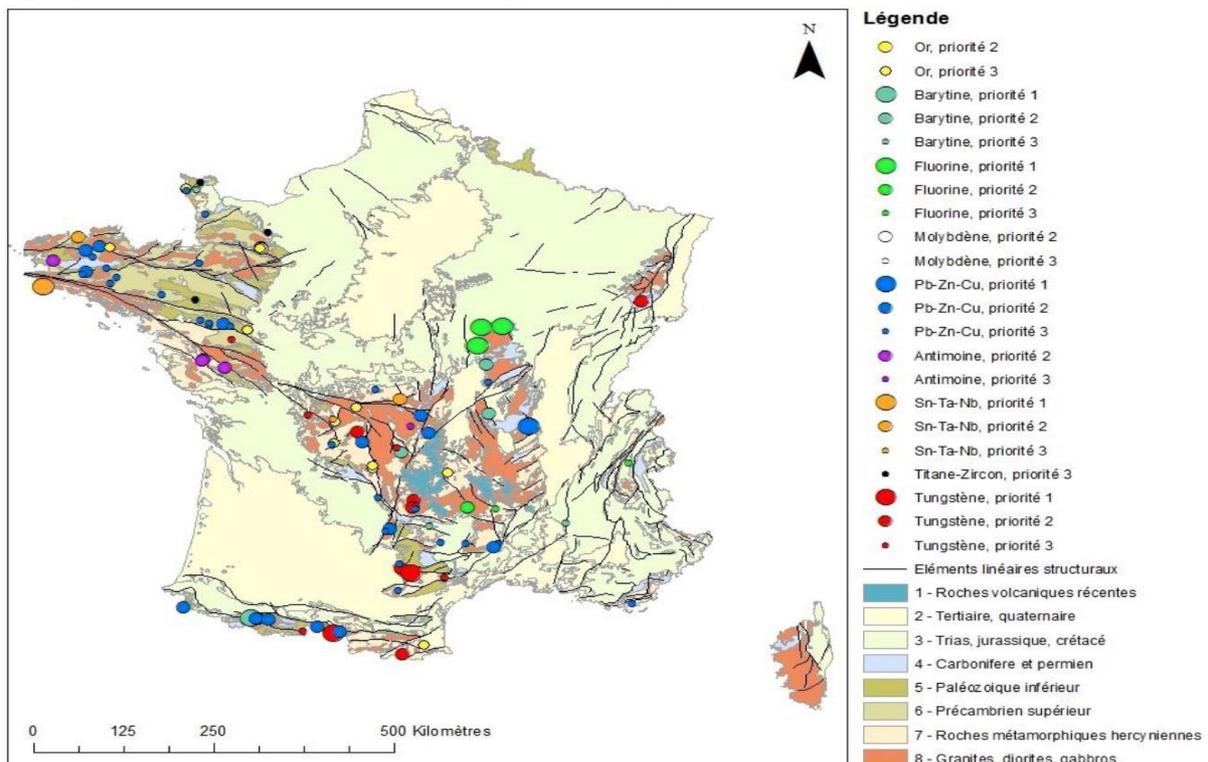


Figure 1: carte du potentiel minier français, établie par le BRGM

La France était même une super championne en matière de minerais ! Autrefois. Elle a été le 3^e producteur européen de tungstène jusqu'à la fermeture de la mine de Salau (dans l'Ariège) en 1986. Elle a même occupé le premier rang mondial des producteurs d'antimoine entre 1890 et 1908, assurant jusqu'à 25% de la production mondiale ! Mais qu'il est difficile de revenir dans la guerre des minerais quand la page est tournée ! La France, ayant progressivement abandonné les activités minières au cours des années 1990, n'a pas connu les évolutions contemporaines de ce secteur, comparativement à d'autres territoires ayant eux adaptés leurs législations afin d'attirer les investisseurs. Aussi, quand son ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, lance en 2012 le programme du « *renouveau minier français* », celui-ci se heurte à des oppositions parfois violentes ; depuis 2015, plusieurs collectifs de riverains et associations environnementales s'opposent à de nouveaux projets d'exploration minière en France métropolitaine²⁰ (ex : vigil'oust en Bretagne).

Alors la nouvelle classe politique tente de convaincre, joue avec les mots et crée des oxymores tels que celui de « *mine responsable* ». Emmanuel Macron explique : « *l'exploitation minière n'a de sens que lorsqu'elle s'inscrit dans un projet de développement durable des territoires. Le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, ministre en charge des mines, engage une concertation avec l'ensemble des acteurs économique, institutionnels et associatifs afin de concrétiser le concept de « Mine responsable » défini dans la Stratégie Nationale pour la Transition Écologique et le Développement Durable (SNTEDD) 2015- 2020, adoptée en Conseil des Ministres le 4 février 2015* ». Et l'ingénue l'applique ! La lucrative « *mine responsable* » pour exploiter de la bauxite par exemple, soutenue par Arnaud Montebourg, est ouverte ... en Guinée ! Selon une enquête récente, les jeunes néo-entrepreneurs à l'origine de la start-up minière ayant décroché un permis d'exploitation dans la bauxite étaient davantage motivés [par les profits engendrés par celle-ci que par la préservation de l'environnement](#)²¹.

France 2030, « French tech » : licornes, cloud de confiance, et autres projets schizophréniques

Avec Emmanuel Maron, les plans foisonnent. Le plan « France 2030 » se veut répondre aux nouveaux défis (écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux) de notre société contemporaine. L'ingénue veut se positionner en « *leader de l'économie de demain* ». Ses objectifs, louables, s'articulent autour de trois enjeux : « *mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde* ». Néanmoins, la mise en application de ce plan, aux moyens confortables (54 milliards d'euros), laisse perplexe. Il faut dire que sa démarche est difficile à suivre : concernant le premier point par exemple, il souhaite réinvestir dans le nucléaire (« innovant », « de petite taille », mais néanmoins nucléaire), énergie dont il voulait progressivement sortir en 2017. « *On a un problème de dépendance parce que ce n'est pas bon d'avoir 75% de notre énergie électrique qui dépend du nucléaire* » déclarait Emmanuel Macron le 10 février 2017, souhaitant abaisser ce pourcentage à 50% en 2025. En 2016, il déclarait au Bourget : « *le nucléaire est un choix français et un choix d'avenir !* ». Mais le gouvernement a émis en 2015 une « *loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)* » lui permettant de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, tout en renforçant son

²⁰ « L'ingénierie de la promesse : le renouveau français et la « mine responsable », de Brice Laurent et Julien Merlin, dans Natures Sciences Sociétés, 2021/suppl.5, pp.55 à 68).

²¹ https://www.liberation.fr/planete/2020/10/11/en-guinee-le-filon-d-une-start-up-mini-ere-francaise-pour-eviter-l-impot_1802061/

indépendance énergétique. Parce que, comme mentionné supra, notre pays serait trop dépendant de sa propre énergie ; il est donc nécessaire de réduire la part de l'électricité non verte (produite par l'énergie nucléaire) en France. Mais, le nucléaire reste l'une des sources d'énergie les moins carbonées²².

Avec le regain du conflit russo-ukrainien, machine arrière toute, le pouvoir politique redécouvre l'importance des centrales nucléaires pour ne pas sombrer dans l'Incohérence la plus totale. Mais pour masquer cette évidence, Emmanuel Macron préfère détourner l'attention du public en fustigeant le président d'EDF : « *ce n'est pas parce qu'on a fermé deux réacteurs à la suite des décisions prises par le quinquennat de M. Hollande qu'on n'a pas assuré EDF qu'il faudrait continuer à produire de l'énergie nucléaire* » s'agace sa première ministre, Elisabeth Borne. Bref, la France croit en son nucléaire, mais ne s'est pas donné les moyens d'entretenir cette énergie.

Autre point important du plan : la France souhaite devenir le leader de l'énergie hydrogène dans le monde. Les lobbies industriels la présente comme un moyen, vert, de poursuivre leurs activités. Néanmoins, les équipes de scientifiques préviennent : cette énergie ne sera pas LA solution universelle pour lutter efficacement contre les changements climatiques.

La France souhaite également se repositionner sur la carte du monde des principales nations numériques avec son initiative appelée « french tech ». Avec son vocabulaire emprunté à l'oncle Sam, le pouvoir exécutif rêve d'un « french google », d'un « french cloud » et d'un « [french Silicon Valley](#)²³ ». « *Notre mission : faire de la France un des pays les plus attractifs au monde pour les start-up qui veulent se lancer, partir à la conquête de marchés internationaux et bâtir un avenir qui ait du sens*²⁴ ». Aussi, soutient-on ses « scale-up » avec sa « [french tech next40](#)²⁵ ». Elle soutient également le projet d'un cloud européen ; avec son voisin allemand, le projet « Gaia-X » voit le jour. A son lancement en 2020, Gaia-X est présentée comme « *le premier pas* » vers une « *infrastructure européenne du cloud* », concrétisant le rêve d'un cloud européen souverain. L'histoire était si belle... mais, un an et demi plus tard, Gaia-X déprime : les GAFAM²⁶ qu'elle voulait autrefois défier font aujourd'hui partie du projet²⁷.

On affiche aussi de grands projets aussi pour nos licornes²⁸ : en 2022, la France en possède 27. En 2030, elle souhaite en posséder 100, dont dix « décacornes » de préférence, ces entreprises dont la valeur atteint la somme vertigineuse de 10 milliards de dollars. Enfin, elle veut « *développer dix géants de la Tech en Europe* », souhaitant ainsi faire émerger « *10 entreprises à 100 milliards d'euros pour 2030 sur le continent* ». Rien que ça. Alors que le gouvernement se félicite d'avoir atteint ses chiffres de 2025 cette année, un aspect n'est jamais abordé : celui de l'appartenance de ces start-up. Ces licornes sont-elles vraiment françaises, alors que la France bénéficie d'un déficit historique en matière de financement privé ? Si la composition du capital des licornes n'est pas divulguée, dont la part conservée par

²² Selon l'ADEME, le nucléaire émet 6 grammes de CO₂ par kWh produit. A titre de comparaison, c'est bien moins qu'une centrale de charbon (1058g CO₂e/kWh) ou qu'une centrale à gaz (418g CO₂e/kWh)

²³ <https://www.silicon.fr/french-tech-fleur-pellerin-equivalent-francais-silicon-valley-91174.html>

²⁴ <https://lafrenchtech.com/fr/>

²⁵ Il est intéressant de considérer le vocabulaire employé. Tandis que la France revendique sa volonté de recouvrer sa souveraineté, elle multiplie l'usage de termes anglo-saxons. Ce qui était déjà considéré par le général De Gaulle comme une soumission au modèle dominant. A lire à ce sujet : <https://infodujour.fr/culture/8988-parlera-t-on-encore-francais-dans-50-ans>

²⁶ GAFAM est l'acronyme de Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

²⁷ « Microsoft, Google, Amazon sont officiellement membres de Gaia-X », par Loïc Duval, 19/11/2020, www.informatiquenews.fr

²⁸ En fonction du contexte, la licorne est soit un animal féérique (cheval blanc avec une corne sur le front) soit une start-up valorisée à plus d'un milliard de dollars dans le monde de la Tech.

les fondateurs français, il est intéressant d'observer la nationalité des fonds ayant participé aux dernières méga levées, donnant une légère indication de qui a la main mise sur les pépites françaises, notamment celles du retail²⁹.

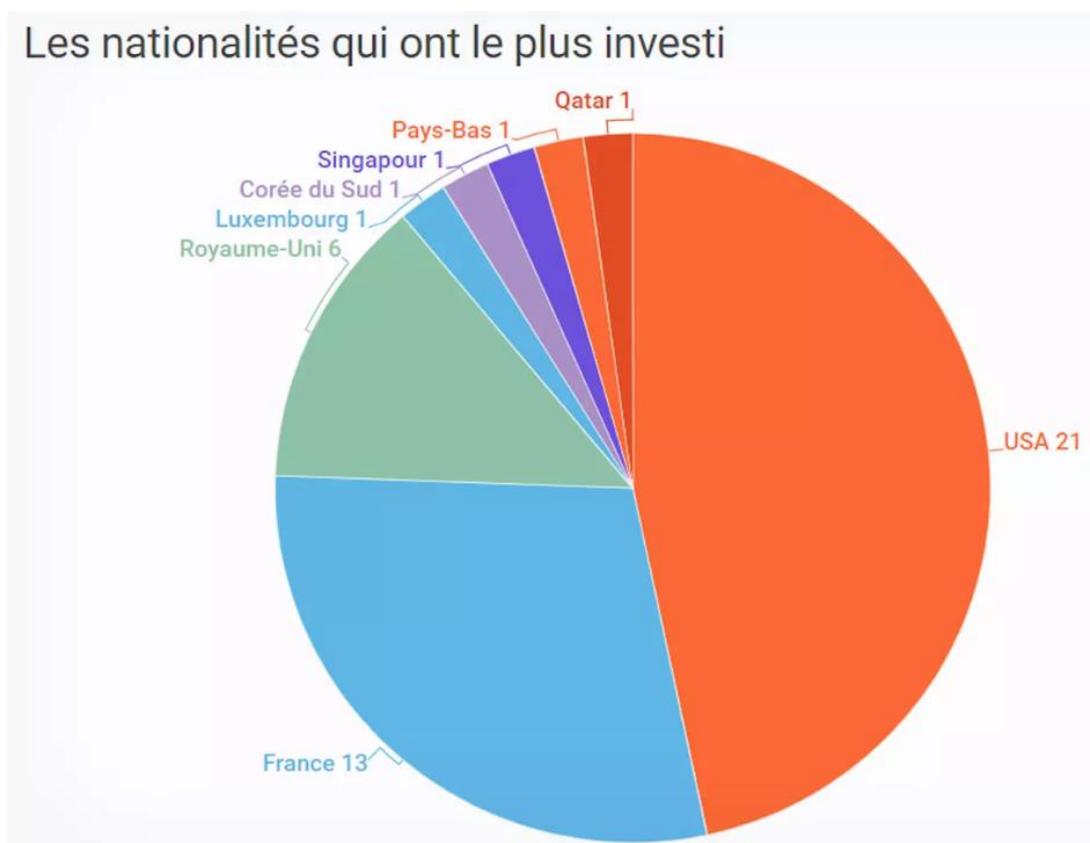


Figure 2: part des investissements étrangers dans les licornes françaises

Sans grande surprise, les Etats-Unis apparaissent de loin comme les plus importants investisseurs.

Pour autant, les milieux décisionnaires ne perdent pas au fil des ans leur dépendance assumée ou pas d'ailleurs aux Etats-Unis. En pleine stratégie de souveraineté, incluant un pan numérique, la France a créé un nouveau label pour travailler, main dans la main, avec son partenaire américain : le « *cloud de confiance* ». Parce que nous n'avons rien à cacher et que l'oncle Sam est notre ami. Et s'en suit l'effet d'annonce d'une mise en place d'une stratégie nationale afin de « *bénéficier des meilleurs services du cloud tout en protégeant les données des Français* ». Or, Emmanuel Macron semble omettre un détail : les Etats-Unis possèdent un arsenal juridique solide leur permettant, en toute légalité, de surveiller massivement les données de personnes non américaines situées hors des Etats-Unis (article 1881 de FISAA, Cloud Act, etc).

Pourtant, l'Europe possède toutes les ressources nécessaires en matière de Cloud³⁰. Idem pour la 5G. Jean-Paul Smets, fondateur de Nexedi et PDG de Rapid.Space dénonce : « *le leader de la radio 5G virtualisée dans le monde est la société française Amarisoft en pleine croissance.*

²⁹ Le *retail* correspond à la vente de produits finis directement aux consommateurs. C'est une des activités commerciales les plus anciennes.

³⁰ Propos de Jean-Paul Smets, CEO de Rapid.Space et de Mexedi, dans une interview donnée à SouveraineTech le 23 septembre 2022.

Mais Orange, dont l'Etat est actionnaire, soutient les technologies américaines d'Intel et de Mavenir tout en excluant obstinément les technologies françaises de 5G dont celle de Rapid.Space qui sont pourtant exportées pourtant dans le monde : Etats-Unis, Chine, Japon, Thaïlande, Allemagne, Corée, etc. (...) De son côté, l'Etat français a affecté près d'un milliard pour sa politique d'accélération industrielle de la 5G (...). Mais sur ce milliard, 30 millions vont à un institut de recherche qui développe avec plusieurs années de retard ce que vend et exporte déjà Amarisoft ! ».

A ce propos, Jean-Paul Smets rajoute : « *Ce qui arrive dans la 5G chez Orange arrive également dans le cloud. Plutôt que de soutenir la centaine de technologies européennes de cloud, Orange, dont l'État est actionnaire, soutient maintenant les technologies de cloud de Microsoft après avoir soutenu celles de Huawei et VMWare (...)* Et ce qui arrive chez Orange arrive également chez Thalès (...) ». Mais que se passe-t-il également chez Thalès, groupe français spécialisé dans l'aérospatiale, la défense, la sécurité et le transport terrestre dont l'Etat est le premier actionnaire ?

Jean-Paul Smets souligne enfin que le directeur de Thalès, Patrice Caine, est un ancien du cabinet de l'Économie, des finances et de l'Industrie « *à une époque où se préparaient déjà les plans d'accélération et le cloud de confiance* ». Il dénonce : « *ce qui bloque sur le terrain, ce sont les procédures d'aide qui favorisent un entre-soi mêlant l'État à des groupes industriels français promoteurs des technologies américaines, alors que la compétence et l'innovation sont ailleurs, dans des PME françaises exportatrices* ».

La France et les (nouvelles) routes de la soie : l'utopie d'un confort accessible à/de tous sans concession

En quelques décennies seulement, l'Empire du Milieu est devenu incontournable : autrefois simple atelier du monde, il est aujourd'hui une puissance verte, un réservoir de matières indispensables à notre quotidien (terres rares) et le leader de l'innovation dans le monde. La France ne l'ignorait pas, son commerce avec la Chine ne faisant que croître ! Mais elle préférerait se rappeler combien, elle, était une grande puissance majestueuse. Aussi l'année 2020 fut-elle douloureuse lorsqu'on prit pleinement la mesure du sens « dépendance » et des conséquences des choix pris durant plusieurs décennies.

La Chine, cet éternel atelier du monde

Le démarrage économique semble se situer, selon les experts, en 1992, se concrétisant véritablement après l'adhésion de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). En 2003, la Chine apparaît comme une des locomotives de la croissance mondiale et devient le premier récipiendaire d'investissements étrangers³¹. En 2005, elle enregistre le plus fort taux de croissance dans le monde et se place au 6^e rang au niveau du PIB. L'avantage comparatif de la Chine repose, d'une part par l'abondance de sa main d'œuvre, et d'autre part son faible coût. En 2002, les salaires chinois étaient plus de 30 fois inférieurs à ceux des grands pays industriels.

En 2010, la Chine possède le plus grand secteur manufacturier du monde. Aujourd'hui, ce pays représente 28% de la valeur ajoutée de la production manufacturière mondiale en 2018³², ce qui la place bien devant son principal concurrent : les Etats-Unis. Si l'atelier du monde jouit à ses débuts d'une mauvaise réputation quant à la qualité de ses produits³³ et au traitement de ses ouvriers³⁴, la Chine a vraisemblablement su redorer son blason et rassurer ses clients.

La Chine paraît aujourd'hui redoutable, affichant sans complexe son ambition d'être une grande puissance économique et politique mondiale, capable de défier et d'évincer l'hégémonie occidentale et de proposer au monde un autre modèle de développement, le « *modèle chinois* » ou « *la voie chinoise* »³⁵. L'ingénue tombe des nues. La Chine est un atelier, alors comment ... ?

Pourtant, en 2004 déjà, le Sénat intitulait une des parties d'un de ses rapports³⁶ : « *La Chine : usine du monde ?* ». « *Le plus redoutable des concurrents émergents des pays de l'OCDE est sans conteste la Chine (...). [Cette] progression spectaculaire de la création de richesses semble s'inscrire dans la durée jusqu'à l'horizon 2050, les économistes du cabinet Goldman Sachs anticipent un PIB chinois de 45.000 milliards de dollars (1.400 milliards de dollars à ce jour), contre 30.000 dollars pour les Etats-Unis et 25.000 dollars pour l'Inde* ».

³¹ La Chine aurait attiré près de 53 milliards de dollars d'investissements étrangers en 2002 selon LeMonde.fr.

³² Données publiées par la Division de la Statistique des Nations Unies.

³³ « [Camelote chinoise ? On en a ... pour son argent !](#) » par Patrick Van Campenhout, le 26 août 2005, sur le site de la LibreEco.

³⁴ « La Chine face à l'esclavage moderne de ses ouvriers », par Pierre Haski, le 02 novembre 2008, dans l'Obs.fr.

³⁵ « Pour ne pas avoir peur de la Chine, il faut comprendre son histoire du présent », Thi Minh-Hoang Ngo, dans *géoéconomie*, 2014/2, pp.113-128.

³⁶ Rapport d'information n°374 fait au nom de la commission des affaires économiques et du plan sur la délocalisation des industries de main d'œuvre, par M. Francis Grignon, 2004.

Mais pourquoi s'alarmer trop vite. Cela fait bien un siècle que mille présages de mauvais augure sont émis ici et là : « *le péril jaune qui menace l'Europe peut se définir de la manière suivante : rupture violente de l'équilibre économique international sur lequel le régime social des grandes nations industrielles de l'Europe est actuellement établi, rupture provoquée par la brusque concurrence, anormale et illimitée, d'un immense pays nouveau* », affirmait Edmond Théry, économiste français en 1901 !

De même pour M. d'Estournelles de Constant, député de la Sarthe et pourfendeur du péril chinois : « *sans doute, au début, [la Chine] achètera ses machines à l'étranger pour se mettre en main ; mais, aussitôt outillée – et cela va vite – elle s'empressera de fabriquer à son tour des produits européens ; elle retournera contre nous nos propres machines. (...) Seulement, ses avantages seront tels que nous ne pourrions pas soutenir la concurrence. (...) Enfin, et surtout, elle utilisera la plus incomparable et la plus avantageuse des mains d'œuvre ; elle emploiera l'ouvrier chinois ; elle le payera cinq sous, tandis que nous payerons les nôtres, en Europe et en Amérique, jusqu'à cinq francs et davantage. Mais elle ne se contentera pas d'écarter nos produits. Elle nous vendra les siens. De la défensive, elle passera promptement à l'offensive et c'est nous qui organiserons son attaque. Nous l'avons déjà commencé !* ».

A l'origine de ce manque de clairvoyance, plusieurs manifestations de ce que Guillaume Pitron appelle « *la pensée magique* ». L'illusion d'une éternelle avance scientifique a longtemps prévalu en Occident. Cette philosophie a touché, dès 1980, un grand nombre de secteurs économiques, à l'origine de notre désindustrialisation : en abandonnant nos industries lourdes, les pays dits développés dont l'ingénue pouvaient concentrer leurs efforts sur les secteurs manufacturiers à haute valeur ajoutée, tout en conservant bien évidemment de confortables marges de profit.

« *Certains ont cru que le monde émergent demeurerait l'usine du monde (...) et que nous régnerions sans partage sur les segments les plus rémunérateurs* », déclare l'auteur de *La guerre des métaux rares*. C'est donc certainement dans ce même état d'esprit que l'Europe a dû s'autocongratuler en votant l'interdiction des voitures neuves à moteur électrique dès 2035 : « *victoire pour le climat au Parlement !* », « *on avance !* » (Compte twitter de Manon Aubry, porte-parole de l'ONG Oxfram France). L'ingénue, bobo verte, est aux anges tandis que les Chinois, « *en bons galériens de la transition énergétique et numérique, broyaient péniblement des cailloux (...). Les emplois les plus vils partaient vers l'empire du milieu, pendant que nous nous concentrons vers les industries à haute valeur ajoutée. Nous étions les grands gagnants des règles du jeu que nous avons écrites et imposées nous-mêmes*³⁷ ».

Géo positionnement à pas de velours via les nouvelles routes de la soie

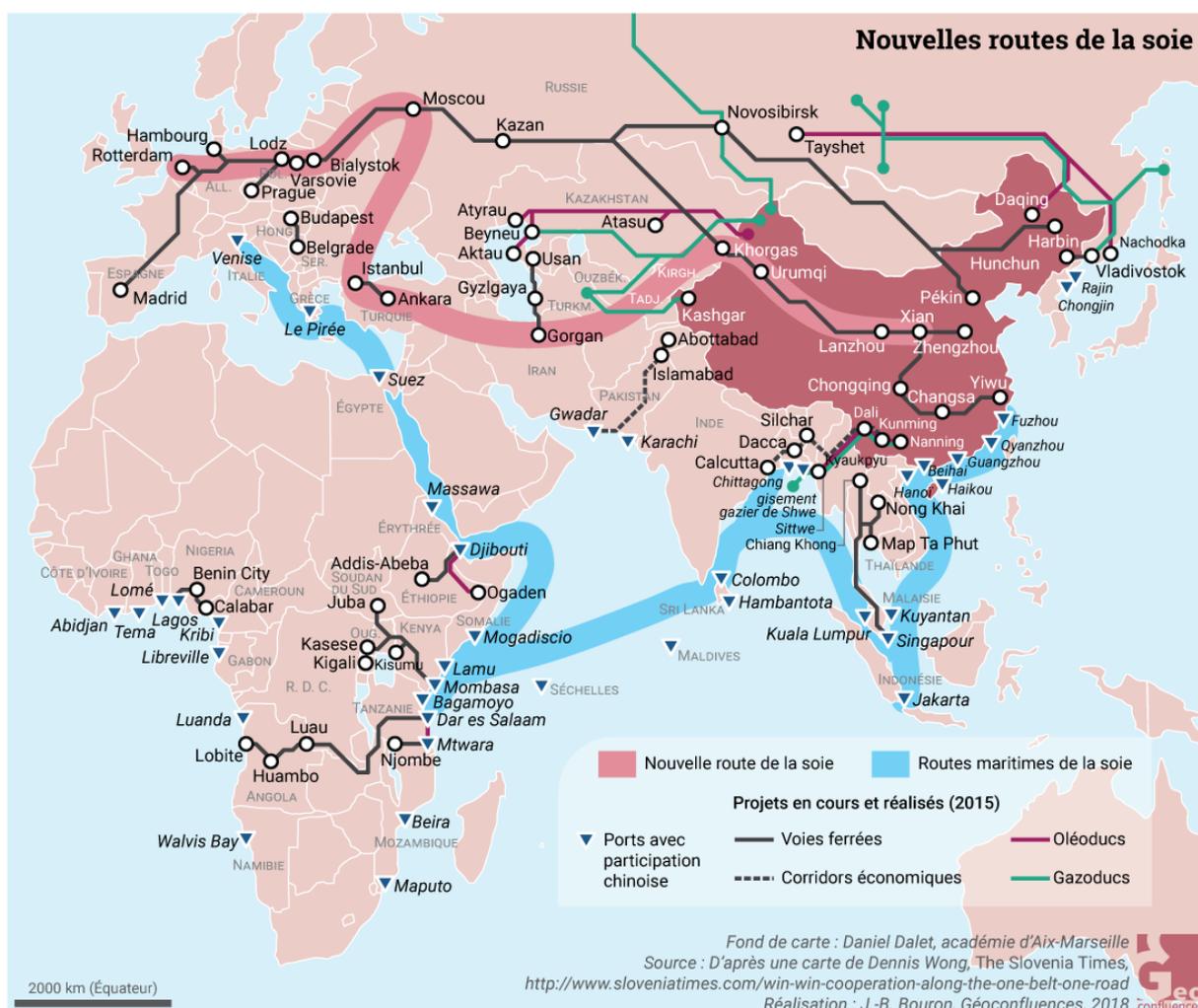
En ouvrant le 19^e congrès du parti communiste chinois en 2019, le président chinois Xi Jinping a exposé son ambition pour l'empire du milieu en 2049, date du centenaire de la république populaire : « *se hisser au premier rang du monde* ».

Pendant que la France bobo rêve, la Chine progresse. S'affirmant chaque jour davantage sur son échiquier régional voire mondial, l'empire du milieu construit sa stratégie diplomatique, économique et politique autour d'un projet pharaonique appelé « *les nouvelles routes de la soie* », ou en anglais « *one belt, one road* ». Contrairement à l'ingénue qui travaille sur cinq ans et sur la conquête de parts électorales, la Chine se donne le temps et travaille sur cinquante ans. Elle se constitue des objectifs et les tient. « *Les routes de la soie ne sont qu'une*

³⁷ *La guerre des métaux rares*, Guillaume Pitron, Lll poche p.133, 2021.

étiquette pour réunir les États autour d'un agenda qu'elle a façonné », explique Alice Ekman, responsable des activités Chine à l'IFRI.

*Roma uno die aedificata non est*³⁸ ; il en va de même pour ces nouvelles routes de la soie, projet titanesque de Xi Jinping et présenté en 2013 par le gouvernement chinois. Surnommé « le projet du siècle » par son fondateur lui-même, ce programme vise à créer une nouvelle génération de comptoirs transnationaux, en y associant près d'une centaine de pays. Les objectifs économiques de la Chine sont multiples, malgré une rhétorique altruiste : accroître et sécuriser ses exportations, diversifier et sécuriser ses approvisionnements énergétiques, trouver de nouveaux marchés, mais aussi et surtout étendre l'influence chinoise. « *En ligne de mire : une Asie affranchie de la présence américaine*³⁹ ».



Mais l'expression est belle, presque enchanteresse ; dans l'imaginaire collectif, « route de la soie » évoque l'exotisme et « *éveille des images de caravanes de dromadaires chargées de marchandises rares et précieuses*⁴⁰ ». Pour la Chine, elle évoque une période glorieuse durant laquelle sa civilisation était florissante et où l'Empire du milieu dominait, au centre du

³⁸ « Rome ne s'est pas faite en un jour ».

³⁹ « [La nouvelle route de la soie. Les ambitions chinoises en Eurasie](#) », de Nadège Rolland, dans *Politiques étrangères*, pp.135 à 146, Cairn, 2015.

⁴⁰ *Idem*.

monde. Comblent l'écart entre la vision et la réalité prend du temps, mais la Chine est patiente et a déjà jeté ses bases. Elle « avance vers l'ouest⁴¹ », à pas de velours ...

L'arroseur arrosé

La Chine voit loin et a su profiter (et profite encore) des faiblesses de l'Occident. L'ingénue et sa famille Europe qui, tous, se veulent être vertueux, donnent à la Chine un poids sans précédent : l'empire céleste, qui devrait totaliser près de 60% des ventes de voitures électriques en 2030, aurait désormais la possibilité inédite de réguler voire interdire ses exportations vers ses clients. En effet, grâce à son monopole de certaines matières premières, Pékin pourrait devenir « *la capitale mondiale de l'automobile*⁴² », alertait déjà en 2018 Guillaume Pitron.

En 2015, le Plan « *Made in China 2025* » a fait des batteries électriques une priorité industrielle. Et pour accélérer ce projet, la Chine peut compter sur ses prodigieuses ressources en métaux rares. En délocalisant la pollution minière, l'Occident a ainsi cédé à son rival le monopole des matières stratégiques pour la mobilité électrique.

La Chine n'agit pas uniquement dans ce domaine. A travers le 12^e plan quinquennal de 2010, agençant les grandes orientations économiques pour 2011-2015 et identifiant sept industries de pointe⁴³, puis au travers du 13^e plan quinquennal (2016-2020) consacrant l'innovant et le progrès technologique, la Chine développe un concept simple qu'elle nomme « *l'innovation indigène* » : elle importe des technologies et les retravaillent pour en faire des technologies de pointe chinoises.

Au travers d'une « *rhétorique fleurie vantant la coopération internationale et l'amitié*⁴⁴ », l'empire du milieu vole des technologies à un niveau tel « *que le monde n'en avait jamais connu jusqu'alors*⁴⁵ ». La Chine ne souhaite plus être l'atelier du monde, mais veut devenir le « *laboratoire du monde. Elle veut détrôner l'Amérique comme le pays de l'innovation, d'où les rêves de conquêtes spatiales sur la Lune ou sur Mars. Dans les télécoms, c'est fait ! Huawei est le numéro un mondial des équipements télécoms et de la 5G* », explique Axel de Tarlé, journaliste d'Europe 1, le 28 mai 2019.

Mais la France peut être ramenée sur terre parfois assez brutalement par les soupçons d'espionnage venus de Washington à propos d'Huawei. Selon les autorités américaines, le groupe chinois s'adonne à des actes d'espionnage par le biais de ses infrastructures 5G. En réponse à ces vilains actes, Washington a imposé un embargo généralisé empêchant la firme de travailler avec des firmes américaines⁴⁶ ! Les accusations américaines d'espionnage semblant fondées, la France valide le 5 février 2021 une loi « *anti-Huawei* » afin de se préserver des « *risques d'espionnage, de piratage et de sabotage qui peuvent résulter des nouvelles fonctionnalités offertes* » par la 5G.

⁴¹ Dans sa « grande stratégie nationale », rédigée en 2001, le général Liu Yazhou, devenu en 2009 le commissaire politique de l'université nationale de Défense, exhortait son pays à « avancer vers l'ouest » et prônait l'ouverture d'un pont terrestre entre Europe et Asie afin de neutraliser l'encerclement américain de la Chine.

⁴² « Voiture électrique, une aubaine pour la Chine », par Guillaume Pitron, Le Monde diplomatique, août 2018.

⁴³ Ces activités industrielles identifiées sont : l'efficacité énergétique, les technologies de l'information, les biotechnologies, les équipements industriels et technologiques, les nouvelles énergies, les nouveaux matériaux et les véhicules propres. Voir le « bulletin économique Chine » de la direction générale du Trésor, n°34, mars 2011.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ James McGregor, « [China's Drive for « indigenous Innovation](#) ».

⁴⁶ « [Pourquoi les occidentaux s'attaquent-ils à Huawei ?](#) », TV5monde, 2021.

Toutefois, Huawei est rusé et parvient, malgré cette loi qui porte son nom, à équiper nos parlementaires de routeurs ! En effet, Bouygues Telecom a remporté l'appel d'offre de l'Assemblée nationale pour équiper les députés en smartphones et en box internet. La « loi anti-Huawei » n'étant pas une exclusion de Huawei sur le territoire français, elle confie néanmoins à l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) le soin d'autoriser au préalable toute commande d'équipements 5G par les opérateurs. Acteur majeur de la cybersécurité en France, l'ANSSI apporte son expertise et promeut technologies, systèmes et savoir-faire nationaux. En privilégiant les équipementiers européens pour certains sites sensibles (tels que le parlement européen, les sous-marins, les industriels de l'aéronautiques), l'ANSSI contribue à la préservation des intérêts de la France et de la sécurité nationale. Aussi, l'ANSSI autorise-t-elle les opérateurs télécoms à utiliser les équipements de Huawei, mais seulement pour les parties non sensibles des réseaux. Or, si l'ANSSI autorise les opérateurs télécoms à utiliser des équipements Huawei pour des sites non sensibles et que les députés ont reçus pour cadeaux un routeur Huawei, cela signifie-t-il que l'Assemblée nationale n'est pas un site sensible ?



Figure 3: routeur Huawei reçu par le Député Eric Bothorel, juillet 2022

La France et Bruxelles : le paradoxe de la souveraineté économique européenne

« Pour nous, Européens, le champ de la souveraineté est clos, la fable du souverain est terminée », affirme Gérard Mairet, philosophe français, en 2005.

L'illusion d'une souveraineté nationale totale au XXI^e siècle

L'Union Européenne est une création singulière à bien des égards. Moins qu'un État mais plus qu'une simple organisation internationale, on y perd souvent son latin. L'Europe constitue à elle seule une catégorie originale appelée « organisation internationale d'intégration⁴⁷ », à savoir qu'elle engage une démarche qui affecte en profondeur les États associés en transformant considérablement et durablement le mode de fonctionnement de leurs pouvoirs publics. Fondée sur des traités internationaux, l'Union européenne repose sur le consensus des États membres. De prime abord, elle apparaît donc comme une manifestation conjointe de souverainetés conjointes de ses États. Pourtant, son évolution sur plus d'un demi-siècle a conduit à esquiver la question de la souveraineté nationale.

L'originalité de la construction de l'Union européenne a conduit, dès la CECA en 1951, à qualifier cette union de « supranationale », donc placée au-dessus des institutions nationales. « Pour beaucoup, la réalité actuelle de l'union préfigure déjà celle d'une fédération, car l'Union, comme la fédération, n'est ni un État fédéral, ni une confédération d'États. La fédération est une forme politique spécifique qui (...) mettrait entre parenthèses la question de la souveraineté⁴⁸ ».

Le but recherché par les pères spirituels de l'Europe « était de créer une interdépendance économique telle qu'une guerre entre les pays ainsi liés était rendue improbable » explique le politologue américain Francis Fukuyama. En effet, l'Europe a été le théâtre de 112 conflits entre 1555 et le traité de Westphalie en 1648, avec une moyenne de 1,2 guerres par an en moins d'un siècle ! Le politologue rajoute : « les fondateurs de l'union européenne tâchèrent intentionnellement d'affaiblir les identités nationales, réduisant les « nations » à « États membres » pour faire germer une conscience européenne « post-nationaliste » en guise d'antidote contre les dangereux nationalismes.

Cependant, liée historiquement à l'État, la souveraineté se trouve liée, depuis la Révolution française, au principe même de la démocratie et à son exercice, la *souveraineté démocratique* s'étant substituée à la *souveraineté de droit divin*. Ce prisme culturel que possède l'ingénue, nos voisins l'ont tout autant ; aussi les cultures politiques nationales s'additionnent elles au détriment d'une culture politique européenne. Cette perte de souveraineté nationale est redoutée. Cette crainte s'est traduite en 2005 notamment par le refus français de la constitution de l'union européenne. A la surprise générale, le « non » recueille 54,68% des suffrages exprimés dans un des pays fondateurs de l'Europe !

Mais comment parler de souveraineté européenne lorsque chacun a sa propre définition du terme ? Tantôt synonyme d'ouverture pour les uns, tantôt synonyme de fermeture tant au niveau politique national qu'euro-péen pour les autres, la notion de « souveraineté » ne revêt pas de caractère uniforme.

⁴⁷ Qui s'oppose à la notion d'organisation internationale de coopération. Cette dernière met en œuvre un processus linéaire et horizontal de coopération interétatique, qui ne modifie en rien les structures de l'État qui y participent.

⁴⁸ Vlad Constantinesco, « [La souveraineté est-elle soluble dans l'union européenne ? dans L'Europe en formation](#) », (n°368), pp.119-135, Cairn, 2013.

« Dans un contexte d'interdépendance où la coopération devient essentielle dans les domaines de l'économie, la défense ou le climat, il faut considérer l'existence d'une souveraineté multi-niveaux comme avatar de la souveraineté moderne, un axiome dans lequel des États sont souverains à des degrés différents et dans des domaines différents⁴⁹ ». Néanmoins, l'application de ce concept reste difficile : dans les épreuves (pandémie, crise russo-ukrainienne, inflation), l'Union Européenne semble décliner en tant qu'entité géopolitique, gangrénée par ses multiples voire contradictoires aspirations, « tel un pion soumis à deux champs d'influence opposés, l'Est d'un côté, l'ouest de l'autre ». Pour le journaliste Danilo Taino, auteur du livre *Scacco all'Europa*, « la chute du mur de Berlin a été le dernier événement qui a placé l'Europe au centre du monde : (...) depuis, le centre gravitationnel géoéconomique et géopolitique s'est déplacé ailleurs ».

L'agression russe contre l'Ukraine, que nul n'avait réellement envisagée, a montré l'urgence d'une souveraineté pour l'Europe. Mais si l'union réunit des éléments d'une souveraineté interne (traités internationaux créant une union entre États-membres), les États demeurent souverains ; le Brexit en est l'illustration la plus parlante. Selon la définition du juriste et philosophe Carl Schmitt, la souveraineté tient dans la capacité à décider l'état d'exception. Or, l'Union Européenne n'en dispose pas, contrairement à ses États membres.

« France is back »

« *Relance, puissance, appartenance* » : voici la devise scandée par le Président français au Conseil de l'union européenne. Depuis des années, Emmanuel Macron défend une « souveraineté européenne » aux contours flous. La guerre en Ukraine favorise cette idée avec le soutien militaire historique de Bruxelles d'un pays tiers⁵⁰. Néanmoins, on peut questionner la pertinence de cette union si sa boussole stratégique suit toujours celle de son oncle Sam⁵¹. Néanmoins, lors de la présentation de son programme pour l'élection présidentielle, en mars 2022, Emmanuel Macron a mis l'accent sur la souveraineté, nationale cette fois-ci, au risque de se contredire avec son engagement pro-européen. « *Pour une nation plus indépendante* » est affiché en caractère 128 sur les écrans de sa salle de conférence. « Nous voulons rester une nation ouverte, mais il y a des choses qu'on ne peut déléguer à d'autres », admet le président dans son même discours. Il rajoute qu'à l'avenir, il faudra développer des « filières 100% françaises » pour les véhicules électriques, l'éolien ou le solaire. Réflexion surprenante d'une France qui ne possède aucune ressource nécessaire pour son élaboration.

« *France is back* » avait affirmé le président Macron au World Economic Forum de Davos en 2018. « *Il était interdit d'échouer en France et interdit de réussir* ». Fort de son slogan, la France s'impose comme nouveau « *leader de l'Europe* » et ardent défenseur des valeurs démocratiques de l'Occident. Néanmoins, ces paroles courroucent une partie de l'opinion publique française : « *la France est de retour* » signifie que les choses vont bien.

Serions-nous de nouveau à nouveau en proie à l'amnésie ? [La France perd de l'influence sur le continent africain](#)⁵² (du fait notamment de l'influence chinoise et russe), la France subit un décrochage économique depuis une quinzaine d'années, l'enseignement du Français

⁴⁹ Synthèse de la conférence, « [L'Europe et la souveraineté : réalités, limites et perspectives](#) », Fondation Robert Schuman, 2016.

⁵⁰ La facilité européenne pour la paix (FEP) de l'Union européenne, créée en 2021, soutient l'Ukraine à hauteur de 2,5 milliards d'euros (valeur des équipements militaires fournis).

⁵¹ « L'introuvable souveraineté européenne », par Anne-Cécile Robert, lemondediplomatique.fr, juin-juillet 2022.

⁵² <https://www.egge.fr/infoguerre/le-declin-de-la-position-economique-de-la-france-en-afrique-est-il-irreversible>

également baisse en Europe... L'ingénue France serait-elle devenue présomptueuse avec une voisine allemande qui est, de loin, la plus importante puissance économique de l'union⁵³ ? Être souverain sur le plan économique, c'est pouvoir définir soi-même les règles du jeu auxquelles on doit obéir ; être puissant, c'est aussi imposer ses règles aux autres. Les Etats-Unis et la Chine peuvent le faire. La France, seule, malgré sa grandeur, ne le peut pas. L'Europe essaie de limiter les dégâts en tentant d'édicter quelques règles, mais cela revient à penser « qu'il suffit de mettre un passage clouté pour pouvoir traverser l'autoroute⁵⁴ ».

⁵³ Avec un PIB de 3570,6 Md€, l'Allemagne est, depuis 2007, la quatrième puissance mondiale derrière les Etats-Unis, la Chine et le Japon. La France se situe en 7^e position, derrière le Royaume-Uni et l'Inde.

⁵⁴ Souveraineté économique, le nouveau Graal, Christian Chavagneux, Alternatives économiques, le 28 février 2022

Conclusion

Les propositions en matière de préservation de souveraineté, qu'elle soit nationale ou européenne, fusent : sécuriser l'accès de nos approvisionnements en intrants, les maîtriser, les diversifier, investir dans nos infrastructures énergétiques et numériques étatiques et européennes, valoriser les compétences et les métiers « de demain », définir une politique commerciale cohérente et respectueuse de nos engagements en matière de bilan carbone, protéger les entreprises françaises et européennes d'acquisitions prédatrices américaines ou chinoises, etc. Mais, étonnamment, il est très peu question d'éducation. Or, bien souvent, la France apparaît ingénue, naïve dans ses prises de décision ou de position. Ni nos institutions, ni nos têtes pensantes, ni les citoyens ne semblent au fait de ces pratiques, ancestrales, de guerre économique.

Le monde académique ne semble pas s'intéresser à ce domaine. Pis encore, on observe un décrochage total du système d'enseignement supérieur par rapport aux problématiques de souveraineté. En effet, on notera que la présidence de Donald Trump n'a pas changé grand-chose sur les orientations d'établissements tels que l'INSEAD ou les grandes écoles françaises. L'enseignement supérieur français reste figé dans un modèle de mondialisation archaïque, tandis que le monde change et évolue.

De même, la France est touchée, indéniablement, par la désindustrialisation depuis la crise des années 70. Certaines entreprises sont d'ailleurs victime de guerre économique ; la prise de conscience de l'ingénue France est lente, mais cette vérité dérange. Bernard Quirin, directeur d'études au groupe Caisse des dépôts, explique cette déficience conceptuelle par un faible patriotisme économique français, à la différence par exemple des Etats-Unis.

Former, informer, sont des armes essentielles de la guerre économique. Il est indispensable de connaître ses concurrents, de savoir ce qu'ils préparent, de connaître leurs forces et faiblesses, leur culture, mais également leurs alliés et ennemis. « *Savoir et pouvoir ont toujours été unis dans une seule et même finalité : l'obtention d'un avantage futur* » (Leonetti, 2011).

La guerre économique est une réalité de notre siècle, qui se traduit par des pertes d'emplois sur nos territoires, de gains d'emplois dans d'autres domaines, un accès plus ou moins aisé à certaines matières premières, aux technologies, etc. La France peine à y faire face car cette réalité dérange. Alors elle rédige des rapports, dans tous les domaines possibles et imaginables, établit des préconisations, et sert la main de ses amis, en qui elle croit fermement. La nouvelle classe politique préfère l'amitié à la force. « *La prise de conscience est douloureuse mais salutaire*⁵⁵ », elle est un travail de chaque instant et doit être la priorité de tous.

⁵⁵ « [La guerre économique à l'ombre de la crise : le cas français](#) », Axelle Degans, l'espace politique, 2018.

Sources

Déficit commercial France vis-à-vis de la Chine :

- <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CN/echanges-bilateraux-entre-la-france-et-la-chine>

Désindustrialisation à la française :

- <https://hal-univ-fcomte.archives-ouvertes.fr/hal-03248269/document> : une France sans usine : comment en est-on arrivé là ? (1972-2012), par Jean-Claude Daumas, 2021
- https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1971_num_28_1_2144 : l'industrie textile en 1970

Plan Marshall :

- <https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1199007-plan-marshall-definition-traduction/>
- https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1986_num_9_1_1445
- https://www.lemonde.fr/international/article/2017/06/21/le-plan-marshall-soixante-dix-ans-d-influence-en-europe_5149013_3210.html

Relations France – Etats-Unis

- <https://www.iris-france.org/note-de-lecture/la-france-atlantiste-ou-le-nauffrage-de-la-diplomatie-francaise/>

Cinéma américain :

- <https://www.ege.fr/infoguerre/2011/12/hegemonie-du-cinema-americain-en-europe-et-le-role-des-accords-blum-byrnes>

Internet :

- https://www.lemonde.fr/technologies/article/2006/08/04/louis-pouzin-l-homme-qui-n-a-pas-invente-internet_801052_651865.html
- <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/nievre/les-francais-qui-n-ont-pas-invente-internet-le-rendez-vous-manque-de-l-histoire-de-l-informatique-2406991.html>

Atonie exportations France :

- http://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2019/let395.pdf

Importations matières premières :

- https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1981_num_138_1_4549

Désindustrialisation à la française :

- <https://www.echos-judiciaires.com/actualites/desindustrialisation-un-mal-francais/>

Hydrogène vert :

- <https://www.revolution-energetique.com/lhydrogene-pour-sauver-le-climat-une-fausse-bonne-idee-selon-certains-scientifiques/>
- <https://leshorizons.net/hydrogene-bleu-fausse-bonne-idee-decarboner-economie/>
- <https://www.marianne.net/societe/sciences-et-bioethique/lhydrogene-revolution-energetique-ou-fausse-bonne-solution>

France 2030 :

- https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2022/01/PTEF-Decarboner-lindustrie_-_Rapport-final.pdf : décarboniser l'industrie sans la saborder
- <https://www.universal-robots.com/fr/blog/plan-france-2030-enfin-retour-de-lindustrie-francaise-sur-le-devant-de-la-scene/>
- <https://blog.ardennes-developpement.com/actualites/france-2030-premiers-dispositifs-en-place>
- <https://www.gouvernement.fr/actualite/france-2030-un-plan-d-investissement-pour-la-france-de-demain>

Renouveau minier français :

- <https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2016-2-page-77.htm> : le renouveau minier français et les matières premières stratégiques
- <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2021-Supp.%205-page-55.htm?contenu=auteurs> : l'ingénierie de la promesse : le renouveau minier français et la « mine responsable »
- <https://www.usinenouvelle.com/article/metaux-des-risques-d-arret-de-production-en-raison-d-une-penurie-de-magnesium.N1595012>

Terres rares :

- <https://doc.rero.ch/record/329974/files/FERREIRADACOSTA-FABIO-RENDU-SEP20.pdf>

La French Tech :

- <https://lafrenchtech.com/fr/>
- <https://www.silicon.fr/french-tech-fleur-pellerin-equivalent-francais-silicon-valley-91174.html>
- <http://www.belledemai.org/le-label-french-tech-creer-une-silicon-valley-a-la-francaise/>

Licornes :

- <https://www.latribune.fr/technos-medias/innovation-et-start-up/french-tech-pourquoi-l-objectif-de-100-licornes-en-2030-d-emmanuel-macron-est-moderne-922375.html>
- <https://www.capital.fr/economie-politique/100-licornes-francaises-en-2030-1439413>

Nucléaire français :

- https://www.challenges.fr/entreprise/energie/macron-meilleur-VRP-du-nucleaire-francais_15596

Gaia-X :

- <https://cartorezo.wordpress.com/2020/12/01/health-data-hub-et-cloud-souverain-gaia-x-peu-de-twittos-se-mobilisent-pour-defendre-la-souverainete-numerique/>
-

Cloud de confiance :

- <https://www.clubic.com/disque-dur-memoire/stockage-en-ligne/actualite-435759-le-cloud-de-confiance-europeen-serait-en-realite-toujours-soumis-aux-lois-americaines.html>
- https://expansion.lexpress.fr/actualite-economique/stockage-des-donnees-la-trahison-numerique-de-la-sncf-par-frederic-filloux_2164341.html
- <https://www.nextinpact.com/article/47186/cloud-confiance-derriere-verniss-souverain-pied-dans-porte-americains>
- <https://www.ouest-france.fr/high-tech/numerique/marche-du-cloud-une-bataille-sans-merci-entre-francais-et-americains-sur-vos-donnees-778be966-fbb8-11ec-aa76-377ec44ae1a3>

- <https://souveraine.tech/tant-que-lon-ne-changera-pas-les-mecanismes-de-politique-industrielle-la-majeure-partie-des-aides-francaises-dans-le-numerique-continuera-de-favoriser-indirectement-lindustrie-americaine/>
- <https://www.euractiv.fr/section/economie/news/les-acteurs-francais-du-cloud-regrettent-lambivalence-du-gouvernement-face-aux-gafam/>
- https://www.challenges.fr/high-tech/accord-thales-google-bercy-abandonne-le-cloud-souverain-pour-le-plus-grand-bonheur-des-gafam_784302
- Stratégie nationale pour le cloud, soutenir l'innovation dans le cloud, dossier de presse, 2 novembre 2021
- <https://portail-ie.fr/analysis/2982/les-gafam-et-la-strategie-du-cloud-de-confiance-quoi-de-la-souverainete-numerique-francaise>

Chine, atelier du monde :

- <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-monde/20070621.RUE0776/la-chine-face-a-l-esclavage-moderne-de-ses-ouvriers.html>
- <https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/2007/08/27/camelote-chinoise-on-en-a-pour-son-argent-5RWJGVLGVRB7DFPTYIA37MX54E/>
- https://www.lemonde.fr/archives/article/2003/09/09/la-chine-devient-l-atelier-du-monde_4271988_1819218.html
- <https://www.cairn.info/revue-geo-economie-2014-2-page-113.htm>
- <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2014-2-page-33.htm?contenu=article>

Nouvelles routes de la soie :

- <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-135.htm>

Chine :

- <https://www.lejdd.fr/International/la-chine-est-elle-devenue-la-premiere-puissance-economique-mondiale-4108118>
- https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/11/19/avons-nous-encore-le-droit-de-nous-facher-avec-la-chine_6102809_3232.html
- <https://www.institutsofos.fr/le-choix-dune-veritable-souverainete-economique-dans-un-contexte-mondialise/>
- <https://www.frenchweb.fr/transition-energetique-pourquoi-leurope-risque-une-double-dependance-vis-a-vis-de-la-chine/420765>

Huawei :

- <https://www.nouvelobs.com/justice/20210205.OBS39819/reseau-5g-la-loi-anti-huawei-validee-en-france.html>
- <https://information.tv5monde.com/info/espionnage-pourquoi-les-occidentaux-s-attaquent-ils-huawei-vrai-dire-283963>
- <https://www.la-croix.com/Economie/5G-France-restreint-laces-equipements-Huawei-2020-07-06-1201103692>
- https://www.bfmtv.com/tech/actualites/telecoms/les-deputes-recoivent-des-routeurs-huawei-pour-equiper-leur-permanence_AN-202207180437.html
- <https://www.eg.fr/infoguerre/la-guerre-de-linformation-menee-par-washington-contre-huawei-affaibli-durablement-le-geant-chinois-des-telecommunications>
- <https://www.usine-digitale.fr/article/l-anssi-devrait-autoriser-les-operateurs-telecoms-a-utiliser-partiellement-les-equipements-de-huawei.N940206>
- <https://fi24.net/2020/09/14/les-chinois-soffrent-les-hommes-politiques-francais-le-guen-replace-borloo-chez-huawei/>
- <https://www.01net.com/actualites/acces-aux-codes-audits-a-gogo-comment-huawei-tente-de-redorer-son-blason-2056329.html>

Batteries/voitures électriques :

- <https://www.caradisiac.com/d-ou-viennent-les-batteries-des-voitures-electriques-186945.htm>
- ["voitures électriques, une aubaine pour la Chine », août 2018, le monde diplomatique](http://pinguet.free.fr/pitron2018.pdf)
- <http://pinguet.free.fr/pitron2018.pdf>

Espionnage américain :

- <https://www.capital.fr/economie-politique/les-etats-unis-auraient-espionne-la-france-et-lallemagne-via-le-danemark-extremement-grave-selon-clement-beaune-1404801>
- <https://www.iris-france.org/44471-espionnage-amricain-la-ligne-rouge/>
-

Souveraineté française

- https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/01/26/apres-le-veto-contre-le-rachat-de-carrefour-la-souverainete-economique-revient-dans-le-debat_6067624_823448.html
- <https://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2013-2-page-119.htm#no2>
- <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/l%E2%80%99europe-politique/construction-nationale-et-enjeux-europ%C3%A9ens/construction-europ%C3%A9enne-et-enjeux-de-souverainet%C3%A9-nationale-depuis-1945>
- CHAPLET Éric, « La souveraineté économique au service de la souveraineté nationale », *Revue Défense Nationale*, 2017/6 (N° 801), p. 134-139. DOI : 10.3917/rdna.801.0134. URL : <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2017-6-page-134.htm>
- <https://www.lefigaro.fr/vox/economie/souverainete-economique-la-france-doit-croire-en-son-genie-20210422>
-

Souveraineté union européenne :

- <https://www.taurillon.org/les-faiblesses-de-l-union-et-le-manque-de-competitivite>
- <https://www.lefigaro.fr/vox/economie/l-independance-economique-doit-etre-definie-comme-un-objectif-de-priorite-et-de-solidarite-nationale-20201202>

France et cybersécurité :

- <https://siecldigital.fr/2022/09/14/infogreffe-ecope-dune-amende-de-250-000-euros-de-la-part-de-la-cnif/> : infogreffe, groupement d'intérêt économique (GIE) des greffes des tribunaux de commerce français
- <https://siecldigital.fr/2022/08/18/le-groupe-hotelier-accor-condamne-par-la-cnif-pour-manquements-au-rgpd/> : Accor, groupe hôtelier français